Lyon: un jeune de 19 ans au profil inquiétant condamné à 15 mois de prison pour trois tweets. Il avait pourtant assuré la cour de ses regrets

19/02/2022 à 23h39



Un jeune de 19 ans a été condamné jeudi à 15 mois de prison, entre autres pour trois tweets publiés en marge de l'assassinat de Samuel Paty, dans lesquels il soutenait que les lois islamiques et de la République étaient « incompatibles » et que l'une devait disparaître dans « un combat à mort ».

« C'était des mots écrits sous le coup de la colère que je ne pensais pas du tout. J'ai dit des choses horribles, pas respectueuses pour les victimes d'attentats, que je regrette. » […]

« Je suis quelqu'un qui répond facilement sur les réseaux sociaux. C'était toujours de la provocation », justifiait-il au cours de l'instruction, où il disait être contre le jihad armé et voir dans cette notion un combat contre soi-même. […]

« J'ai honte quand je repense » aux tweets, poursuit-il à la barre. « Je n'ai absolument pas réalisé ce que j'étais en

train de dire ».

En marge des tweets, il avait fait des recherches sur des “versets anti-mécréants” et “pour combattre l’ennemi”. Une note détaillée sur une hypothétique guerre de religions en France avait été retrouvée dans son ordinateur, dans laquelle le besoin de « s’équiper en provisions et armes » était évoqué. Il jure ne pas en être l’auteur et avoir « même oublié » qu’il l’avait téléchargée.[…]

Fin 2020, il a tenté d’acquérir un pistolet Glock et des munitions, sur le web clandestin, à la demande de son père, condamné de son côté à huit mois de prison avec sursis, pour ce délit en réunion.

« Détestant l’idéologie islamiste », le quadragénaire assure avoir eu l’idée d’acheter cette arme de catégorie B, après avoir consulté par curiosité le dark web avec son fils, à qui il a fourni l’argent. « La France est de plus en plus violente. Je me suis dit que c’était bien d’avoir ça à la maison. **L’intention n’était pas mauvaise, je n’avais pas d’idée derrière la tête** », promet-il. […]

Le Progrès